

CQP ALS

Certificat de Qualification Professionnelle



Le CQP ALS constitue la première étape de qualification professionnelle de la filière « Activités Physiques pour Tous » et « Activités Gymniques de la Force et de la Forme ». Il est la qualification professionnelle, socle de toutes nos formations fédérales complémentaires.

OBJECTIFS

Acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'animation des activités physiques de loisir sportif, à travers trois UC (Unités Capitalisables) :

- **UC1** : être capable de prendre en compte les publics et l'environnement pour préparer un projet d'action
- **UC2** : être capable de préparer, d'animer et d'encadrer une action d'animation
- **UC3** : être capable de mobiliser les connaissances et maîtriser les outils et techniques nécessaires à la conduite de l'activité

Selon deux options au choix :

- **Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression (AGEE)**
- **Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition (JSJO)**

PUBLIC

- Etre âgé(e) de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation
- Etre âgé(e) de 18 ans à la date de délivrance du CQP (certification)
- Etre titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1)
- Présenter une attestation de réussite aux tests techniques préalable à l'entrée en formation spécifiques à chaque option (tests passés lors de la journée de positionnement et valables 4 mois)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'animation sportive de moins d'un an à la date de l'entrée en positionnement

CONTENU DE LA FORMATION

- **Prendre en compte les publics et l'environnement pour préparer un projet d'action**
 - Prendre en compte les caractéristiques des publics
 - Participer au fonctionnement de la structure
 - Elaborer un projet d'action d'animation
- **Préparer, animer et encadrer une action d'animation**
 - Préparer une action d'animation
 - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers
 - Réaliser l'action d'animation
- **Mobiliser les connaissances et maîtriser les outils et techniques nécessaires à la conduite de l'activité**
 - Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite de l'action d'animation
 - Maîtriser les outils et techniques de l'activité

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Travail de groupe, exemples d'activités physiques adaptées, diaporamas, animation avec public réel, accompagnement par un tuteur...

Formateurs titulaires des qualifications CQP ALS, BEESAPT, BPJEPS APT, BEAECPC, Master STAPS.

Support : documents papier et numérique.



CQP ALS

Certificat de Qualification Professionnelle



DATES ET LIEUX

La durée de la formation est de 163 heures alternant des temps en centre (113 heures) et des temps en structures de stage (50 heures).

AGEE

	Strasbourg (67)	Ménil St Père (10)	Tomblaine (54)
Positionnement (5 heures)	21 Octobre 2017	18 Novembre 2017	3 ou 4 novembre 2017
UC 1 – 2 et 3 (105 heures en centre) 50 heures en structures de stage	5 modules de 3 jours du jeudi au samedi 7 au 9 décembre 2017 11 au 13 janvier 2018 1 au 3 février 2018 15 au 17 mars 2018 17 au 19 mai 2018	5 modules de 3 jours du vendredi au dimanche 15 au 17 décembre 2017 19 au 21 janvier 2018 23 au 25 février 2018 23 au 25 mars 2018 4 au 6 mai 2018	2 modules de 3 jours du lundi au mercredi 2 modules de 5 jours du lundi au vendredi 4 au 6 décembre 2017 22 au 24 janvier 2018 12 au 16 février 2018 16 au 20 avril 2018
Certification (3 heures)	8 et 9 juin 2018 15 et 16 juin 2018	4 au 6 juin 2018	1 et 8 juin 2018

JSJO

	Tomblaine (54)
Positionnement (5 heures)	3 ou 4 novembre 2017
UC 1 – 2 et 3 (105 heures en centre) 50 heures en structures de stage	2 modules de 3 jours du lundi au mercredi 2 modules de 5 jours du lundi au vendredi 4 au 6 décembre 2017 22 au 24 janvier 2018 5 au 9 mars 2018 23 au 27 avril 2018
Certification (3 heures)	1 et 8 juin 2018

SUIVI ET VALIDATION DE LA FORMATION

Le suivi est assuré par les formateurs ou le tuteur tout au long de la formation.

Validation : réalisation d'un dossier d'action d'animation, animation d'une heure sur public réel suivie d'un entretien d'une demi-heure.

COÛT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques : 1 582 € (14 € de l'heure x 113 heures de formation en centre)

Frais de dossier : 25 €

Frais annexes hébergement, restauration et déplacements non compris.

Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF) - Renseignements auprès du COREG

INSCRIPTIONS

COREG EPGV Grand Est - MRS - 13 rue Jean Moulin - CS70001 - 54510 TOMBLAINE

Tel : 03 83 18 87 27 / E-mail : formation@epgv-grandest.fr

Date de limite d'inscription : 3 semaines avant la journée de positionnement.

Nombre de places maximum par session de formation : 25 stagiaires.

